

Rapport de la sous-commission du budget 2011

Dicastère de M. Jean-Pierre Veya

Composition de la sous-commission

Mme Sarah Diaz (PS), rapporteure
Mme Aline Fleury (Les Verts)
M. Marc Schafroth (UDC)

La sous-commission s'est réunie le jeudi 21 octobre 2010 en présence de Monsieur Jean-Pierre Veya et de Monsieur Xavier Huther. Étaient également présents pour l'examen de leur service :

Mme Ludivine Oberholzer (500), M. Arnaud Maeder (511, 733), Mme Sylviane Musy (512), Mme Nicole Bosshart, MM. Ludwig Oechslin et Jean-Michel Piguet (513), Mme Lada Umstätter (514), M. Alexandre Bédât (115, 550, 551), MM. Alexandre Houlmann et Rolf Aeberhard (520, 521, 524, 525), M. Jacques-André Humair (501, 502)

Le chef du dicastère commence par faire une brève introduction sur les dernières modifications connues du budget 2011.

500 Secrétariat des Affaires culturelles en présence de Mme Oberholzer.

La nouvelle déléguée est entrée en fonction depuis mi-août. Ce budget 2011 a donc encore été préparé en bonne partie par Mme Daniela Agustoni-Steiner.

Après présentation, M. Huther et Mme Oberholzer nous informent que la responsabilité des comptes du 500 Secrétariat des Affaires culturelles a été partagée comme suit :

Groupe 30 : Service des Ressources humaines avec M. Huther

- Groupe 31 : M. Huther sauf :
3102400 Publicité Mme Oberholzer
3117300 Matériel archives communales : Mme Musy
avec M. Huther
3195300 Fête de mai: Mme Oberholzer et M. Huther
- Groupe 33 : Service financier avec M. Huther
- Groupe 36 : Mme Oberholzer
- Groupe 42 : M. Huther
- Groupe 43 : Mme Oberholzer et M. Huther

M. Huther a également repris la responsabilité de la billetterie. Cette répartition des responsabilités induit, comme prévu, une décharge bienvenue pour la déléguée aux Affaires culturelles (poste à 60%) qui peut ainsi mieux se concentrer sur les tâches qui représentent le cœur de sa fonction (politique culturelle).

Au groupe 30, il est relevé que le poste de M. Huther est imputé au 500 Secrétariat des Affaires culturelles, bien qu'il soit l'administrateur de tout le dicastère. Le salaire de Mme Bosshart est imputé pour moitié au MIH et pour moitié aux Affaires Culturelles afin de tenir compte de l'organisation future.

Au groupe 31, notons que le 3180150 Semaine des musées est centralisé au 500 dans un but de transparence. Le montant de CHF 70'000.- sera revu pour un montant inférieur (CHF 40'000.-) car la troisième édition sera redimensionnée.

À ce stade de la discussion, il apparaît que, pour l'ensemble du dicastère, les remarques sont souvent peu pertinentes, voire en contradiction avec ce qui peut être lu dans le budget. Il est relevé que la version des remarques correspond à une version du budget qui date du printemps, ce qui explique certaines incohérences. Ces remarques seront reprises par chaque chef de service. Dans l'avenir, elles devraient être réadaptées avant la sous-commission.

Au groupe 36 Subventions accordées, un/e commissaire demande s'il ne serait pas possible que la Ville fasse pression sur les manifestations qu'elle subventionne pour que celles-ci fassent un effort conséquent en matière de recyclage. M. Veya explique aux commissaires qu'il est bien dans les intentions du Conseil communal d'inciter au recyclage, notamment en vue de la taxe au sac. D'ailleurs, la récolte de PET et

d'alu a déjà été intensifiée dans diverses manifestations (Braderie, Fête de mai). La grande difficulté est de savoir comment faire. La Ville de Lausanne a, par exemple, investi pour acheter de la vaisselle dont le lavage est payé par les organisateurs. Une telle décision implique évidemment organisation, investissement et lieu de stockage. La question va être reprise par M. Monnard et M. Veya, mais le chef de dicastère note encore que dans le cadre de manifestations ayant beaucoup d'interlocuteurs différents (ex: la Braderie), les choses sont encore plus difficiles à organiser. M. Huther précise aussi que le problème est complexe, et qu'il ne suffit pas d'avoir de bonnes intentions. Il faut, par exemple, savoir que la vaisselle recyclable fait le tour de la Suisse pour être lavée.

Pour le poste 3651640 ABC, M. Veya explique aux commissaires qu'en 2004 la subvention avait été temporairement diminuée de 10%. Par ailleurs, un réajustement à la hausse était indispensable pour assurer la pérennité de l'institution. Une première tranche de CHF 10'000.- a été accordée en 2009, et la seconde tranche du même montant a été accordée cette année. Cette remarque vaut aussi pour le 3651650 Bikini test.

Au poste 3651800 Fondation du musée paysan, la subvention est ajustée en fonction de la convention (salaires et diverses charges de fonctionnement) qui lie la Ville à cette fondation.

Au poste 3655200 Société de musique, l'apparente augmentation s'explique par plusieurs éléments. En 2004. la subvention avait été temporairement diminuée de 10%. Il est temps de rétablir ce soutien (soit une augmentation de CHF 1'800.-). De plus, la Société de musique et les Heures de musique ont fusionné, ce qui sera profitable à ces deux sociétés. Leurs subventions sont donc regroupées dans un seul compte. Enfin, une subvention accordée annuellement au concert d'orgue gratuit est transférée également dans ce poste. Les montants correspondants respectivement au concert d'orgue (CHF 2'100.-) et aux Heures de musique (CHF 7 '500.-) se trouvaient auparavant au poste 3652210 (autres activités culturelles). La situation peut donc se résumer ainsi :

365 2210 : moins CHF 10'000.-

365 5200 : Budget 2010 CHF 16'200.- / + CHF 1'800.-
(rétablissement 10%) / + CHF 2'100.- (Concert d'orgue) /
+ CHF 7'500.- (Heures de musique) soit un total de
CHF 27'600.- arrondi à CHF 27'500.-

Au poste 3656400 Club 44, la subvention revient au montant de 2009.

Au poste 3657710 Subvention exceptionnelle, il s'agit d'une ristourne d'une assurance qui souhaite que ce montant soit attribué à la culture. Cette dépense est compensée par une recette au 4367710.

Concernant les investissements et crédits spéciaux, un/e commissaire regrette que la couverture de la Rue du Collège ait été repoussée encore une fois. Un/e autre commissaire demande si cette couverture est vraiment utile. M. Veya répond qu'elle serait utile notamment pour La Plage des Six Pompes qui récolte l'essentiel de ses recettes avec le bar, et que celles-ci sont donc fort dépendantes de la météo. La Fête de mai pourrait aussi largement en bénéficier. De plus, cela permettrait d'inciter d'autres manifestations à se déplacer dans ce périmètre, ce qui simplifierait beaucoup l'organisation en particulier au niveau des déviations routières et des TRN.

511 (MHNC) 733 (Parc zoologique et vivarium), 512 (MH), 513 (MIH), 514 (MBA) en présence des chefs de service et de Mme Oberholzer.

La sous-commission commence par un point général sur la réorganisation des musées qui se met en place suite à l'approbation par le Conseil général du rapport d'information y relatif. Le chef du dicastère note que les musées ont pris l'habitude de travailler en réseau et que l'état d'esprit est très positif. Cette remarque est confirmée par l'ensemble des conservateurs et conservatrices. La difficulté réside dans le fait que chacun doit faire avec des ressources qui sont souvent insuffisantes et qu'il faut faire attention de ne pas « siphonner » ces ressources d'un musée à un autre.

M. Huther précise que l'image de la collaboration entre musées qu'il avait en tant que membre du Conseil général était vraiment en deçà de ce qu'il a découvert en prenant ses nouvelles fonctions. Un/e commissaire demande d'où vient cette différence de perception, il/elle pense qu'il serait important que l'administrateur contribue à améliorer celle-ci.

Mme Umstätter trouve la remarque du commissaire très juste. Effectivement, face au public il est important que les musées se démarquent les uns des autres afin d'augmenter la richesse de l'offre de la Ville; mais, de l'intérieur il y a une entité et il serait vraiment important que le Conseil général ait une meilleure perception de cela.

La priorité de la réorganisation a été mise sur la régie et la conciergerie. En effet, suite au départ à la retraite d'un collaborateur, tout devait être repensé avant de mettre le poste au concours. En attendant, le travail est effectué par des vacataires. Le Conseil communal choisira sous peu les options retenues pour l'organisation de cette première équipe commune aux quatre musées. La question de la transversalisation des secrétariats, de l'accueil et de la surveillance suivra.

Par ailleurs, la finalisation d'un cahier des charges pour choisir un outil informatique pour l'inventaire des collections est en bonne voie. C'est un gros travail car il s'agit de prendre énormément de paramètres en compte. Il est urgent de pouvoir travailler avec cet outil commun.

Dans le domaine de la communication, une adaptation de l'image graphique des musées en lien avec celle de la Ville va débiter. Cette adaptation est également prévue sur le site Internet.

Le grand souci est les dépôts et la conservation des collections. L'état des dépôts est extrêmement préoccupant. Il y a véritablement urgence, car ce patrimoine risque de se détériorer de manière irrémédiable. Mme Umstätter envisage d'inviter le Conseil général à une visite du MBA, ainsi que des collections en dépôts, pour les sensibiliser à l'importance du patrimoine qui nous a été confié. Dans les autres musées, la préoccupation est la même. Les besoins des différents musées vont devoir être inventoriés peut-être en collaboration avec Le Locle.

D'une manière générale, et pour tous les musées, les commissaires sont désolés des conditions difficiles dans lesquelles travaillent les conservateurs et du fait que cette situation perdure au fil des années. Ils relèvent leur immense engagement qui contribue très largement au rayonnement de la Ville.

511 MHNC

Au groupe 30, la collaboratrice administrative étant partie à la retraite, elle a été remplacée par une nouvelle assistante administrative colloquée avec un échelon de plus. Le TA de ce soutien administratif est encore en deçà de ce qui serait nécessaire. Le conservateur est en moyenne à 125% de taux d'activité. Il aimerait, entre autres, dégager du temps pour remplir sa mission de conservation des collections dont l'état est jugé préoccupant suite à un premier travail d'inventaire fait en collaboration avec la HE-Arc. Au MHNC comme dans tous les musées, la situation est préoccupante. Il manque entre autres un taxidermiste. Normalement, une personne devrait être engagée pour 6 mois à partir du printemps, dans le cadre de son service civil. Le MHNC n'ayant pas de locaux adaptés, une partie de son travail pourrait se faire au MHN de Neuchâtel, avec qui la collaboration est également excellente.

Au poste 3102400 Publicité, l'augmentation du budget est due au fait que la Ville a beaucoup développé son affichage culturel. Certains musées, et c'est le cas du MHNC, ne faisaient auparavant pas d'affichage format mondial F4 (1 affichage F4 coûte CHF 5'000.-).

Au poste 3110800 Acquisitions, le conservateur regrette que le budget des acquisitions soit à zéro. Faire appel systématiquement au fonds "Monard" ne lui paraît pas satisfaisant. D'une manière générale, le Conseil communal est conscient que le montant alloué aux acquisitions de chaque musée est vraiment insuffisant, mais il est maintenu pour le budget 2011. M. Veya indique que ce montant a été mis à CHF 0.- par erreur car il ne concerne pas les acquisitions pour la collection (ce sont ces dernières qui émargent au crédit spécial). En conséquence une correction sera apportée.

Au poste 3187700 Exposition et animation, il faut noter que ce montant ne permet jamais de créer une exposition. À titre d'exemple, l'actuelle exposition coûte CHF 80'000.-. Seules les excellentes relations avec le MHN de Fribourg ont permis de faire venir cette exposition à la Chaux-de-Fonds à un prix supportable pour notre budget.

733 Parc zoologique et vivarium

Un/e commissaire demande d'avoir quelques informations sur l'avancement du projet du Naturama, sur l'abandon du projet de

réfection du réseau d'eau du Bois du Petit Château, et sur l'agrandissement du bassin des loutres. M. Maeder répond que le nouveau projet architectural pour le Naturama a été présenté au groupe de travail il y a deux semaines. Les bâtiments du vivarium qui sont en fin de vie pourraient être inclus dans les sous-sols du nouveau bâtiment. Certaines collaborations avec divers partenaires (ex: l'institut de karstologie et de spéléologie ou le Parc régional du Doubs) ne sont pas encore définies de manière définitive. Un rapport pour le Conseil général devrait arriver à la fin de l'année 2011 ou durant le 1^{er} trimestre 2012. La réfection du réseau d'eau du Bois du Petit Château n'est pas abandonnée car celle-ci est indispensable. Cette réfection doit être différée pour des raisons financières. En ce qui concerne l'enclos des loutres, le projet est en bonne voie. Les travaux pourraient, si tout se passe bien, débuter au printemps. La Société des amis, divers dons et la tirelire placée devant l'enclos ont permis de réunir CHF 45'000.-. Le Service des forêts et de la faune du Canton de Fribourg, qui avait recueilli en premier les loutres, souhaite aussi aider le projet. Celui-ci sera axé sur la sensibilisation des visiteurs au trafic d'animaux exotiques, condition sine qua non pour accueillir une espèce non indigène.

Au niveau du personnel, on assiste à un renforcement de poste de 40% de gardien d'animaux qualifié et il y a un apprenti en moins.

Au poste 3110800 Acquisitions, M. Maeder précise qu'il n'y a pas de nouvelles acquisitions prévues pour de nouvelles espèces, mais qu'un montant est budgété pour compenser les décès d'animaux ou pour renforcer les groupes existants.

514 MBA

Au MBA un examen plus fouillé des dépôts montre un état extrêmement préoccupant des collections. La partie conservation a été négligée jusqu'à maintenant ce qui s'avère grave. Personne n'a les compétences pour manipuler les œuvres : ce n'est pas le métier de la conservatrice qui a une formation en histoire de l'art. Tous les musées ont aujourd'hui du personnel qualifié pour s'occuper de cet aspect, à l'exemple du Locle. Il y a deux ans, en vue de l'urgence de la préservation des collections (notamment les œuvres sur papier), un poste de collaboratrice scientifique à 100% a été créé pour deux ans. Cette force de travail est utilisée au MBA, au MH et au MHNC. Ce contrat prend fin

en avril prochain. Le Conseil communal a accepté de reconduire ce poste pour une durée qui reste à déterminer à partir de septembre 2011. Il faudra maintenant évaluer les urgences dans ce qu'il reste à faire pour les œuvres sur papier, ainsi que dans les autres domaines. Le Conseil communal souhaite disposer d'un état des lieux complet de l'état des collections (œuvres, locaux, etc.), et des forces de travail nécessaires à la préservation de ce patrimoine. Mme Umstätter souligne qu'un collaborateur scientifique organise et théorise la préservation des collections. Le travail de manipulation des objets est du ressort du technicien des collections. Mme Umstätter pense que ce poste devra être partagé entre un collaborateur scientifique et un technicien des collections. L'attribution entre ses deux fonctions devra être précisée prochainement.

Il est vraiment important de prendre conscience de la valeur des collections et pas seulement des bâtiments. La Ville possède, ou a en dépôt, des collections assurées pour une valeur excédant les deux cents millions de francs, mais, hormis au MIH, pas de personnel qualifié pour s'en occuper techniquement. Dans les dépôts, toutes les œuvres ont reçu des chocs ou des traces de doigts dus à des mauvaises manipulations. Il devient vraiment difficile de ne pas avoir de personnel formé à disposition pour la manipulation des œuvres.

Un grand travail de communication est fait pour rendre les expositions plus visibles dans les médias. L'intérêt des médias vient avec la qualité du contenu des expositions mais aussi grâce au travail de contacts, de relance, d'information (dossiers de presse, conférences de presse, disponibilités de la conservatrice).

Mme Umstätter fait remarquer que son poste est à 80% mais qu'elle travaille à 160%. Une aide administrative lui avait été promise à son entrée en fonction et elle serait vraiment la bienvenue. C'est aussi une question de reconnaissance du travail accompli. L'arrivée du nouvel administrateur du dicastère ne suffit pas à la décharger assez. Le Conseil communal est prêt à reconsidérer ce TA, mais il souhaite que la réflexion ait lieu lorsque la réorganisation des musées aura été finalisée.

Au poste 3187700 un/e commissaire demande à quoi tient l'augmentation de CHF 20'000.-. Mme Umstätter explique qu'il s'agit de l'assurance de transport pour les expositions temporaires, pas prise en compte dans l'assurance de la collection.

Mme Umstätter explique qu'il faut compter trois exposition par an car les gens ne prêtent pas leurs œuvres plus longtemps que trois mois. Et le public ne vient pas sans exposition. Elle a le souci d'équilibrer les coûts entre ces trois expositions.

Investissements :

L'équipement de stores pour l'assombrissement des salles d'expositions temporaires et la rénovation des salles d'expositions sont repoussés. Par contre, les investissements en lien avec la préservation des collections sont maintenus.

512 MH

Suite à l'acceptation par le peuple de la rénovation architecturale et muséographique, le musée fermera ses portes au 1er janvier 2011. Les collections ne peuvent rester au Musée pendant les travaux car elles s'abîmeraient et ne seraient pas en sécurité. Dès le début de l'année, tous le personnel sera mis à contribution pour l'emballage et le déménagement y compris les hôtesse d'accueil. Il est prévu de profiter du déménagement pour faire un inventaire (à voir si saisie complète ou partielle).

Le budget prévu normalement pour les expositions a été réattribué à la remise en état des objets, puisque dans ce musée également leur état est préoccupant (humidité élevée dans les caves).

Un/e commissaire fait remarquer que plusieurs postes du groupe 31, et également du groupe 43 sont des conséquences directes de la rénovation. Le total avoisine les CHF 34'000.-. Il/elle se demande s'il n'aurait pas été plus judicieux d'en faire une rubrique dans les investissements intégrés au rapport soumis au Conseil général. Mme Musy explique que les investissements doivent être amortis et qu'il s'agit de modifications durables, ce qui n'est pas le cas de ces coûts qui sont liés au déménagement; donc de réels coûts de fonctionnement. Elle précise également que tout va être fait pour diminuer ces coûts au maximum. M. Veya précise que, globalement, la charge nette du MH est identique à celle de l'année passée. Le budget est constant et les charges de fonctionnement ne grossissent pas du fait de la rénovation conformément à ce qui figure dans le rapport sur la rénovation du Musée.

513 MIH

Une grande exposition sur l'horlogerie américaine est prévue en 2011, jusqu'à fin septembre, ce qui explique que certains postes augmentent (publicité, assurances, exposition proprement dite, etc.). Une compensation partielle est opérée sur d'autres postes. Mais cela promet également des entrées supplémentaires. Un conservateur fait remarquer que les efforts de la Ville pour maintenir les expositions temporaires sont indispensables pour la visibilité internationale du Musée.

D'une manière générale, la visibilité des expositions de tous les musées s'accroît et cela est vraiment positif, en particulier parce que les crédits de publicité sont très faibles. Cela est dû à la grande qualité des expositions et au travail de contacts réguliers avec les médias que font les conservateurs.

Au groupe 31, un/e commissaire demande pourquoi les postes 3101000 et 3101200 sont ventilés de manière différente. Il lui est expliqué que c'est pour répondre à une demande du Service des finances.

Dans les investissements, deux montants sont retenus, il s'agit d'une nouvelle tranche de CHF 60'000.- concernant la modification de la collection permanente; et d'un montant de CHF 36'000.- pour la réfection du sol de la salle Hans Erni, à mettre en lien avec le crédit accordé en 2010 pour la réfection de l'escalier.

551 Accueil parascolaire en présence de M. Bédât

Un groupe de pilotage pour l'organisation de l'accueil parascolaire, composé de la cheffe de projet accueil parascolaire, du Service de la Jeunesse, de la Direction de l'École obligatoire, de la Direction de l'Action sociale et du Foyer de l'écopier, piloté de concert par Mme Clerc et M. Veya s'est mis au travail dès le début du mois de mai 2010. Outre la réflexion de fond sur le moyen terme, ce travail a permis d'ouvrir plusieurs lieux d'accueil à la rentrée 2010. Soixante places ont été créées et à ce jour elles enregistrent un fort taux d'occupation. Ce travail de création de structures d'accueil a été rendu difficile par le fait que la loi cantonale était également en cours de réalisation. Pour pouvoir ouvrir ces nouvelles places d'accueil, du personnel a été

engagé. Cela correspond à 3,58 EPT de personnel qualifié (responsables d'encadrements, personnel administratif, accueillants) et 1,45 EPT de personnes engagées à l'heure comme aides. Chaque site bénéficie d'au moins une personne à 40% qui est responsable de l'encadrement.

Du fait du développement de l'accueil pré- et parascolaire dans notre ville, il y a un nouveau centre d'imputation Accueil pré- et parascolaire. Ce nouveau centre d'imputation représente l'essentiel de l'augmentation des charges du dicastère. M. Veya donne des informations sur le système de financement de cet accueil. Il rend les commissaires attentifs au fait que le financement par la Ville va augmenter jusqu'en 2014 pour pouvoir répondre aux nouvelles exigences en matière de création de places d'accueil. La Ville n'est pas très en avance dans le développement de son accueil parascolaire, mais, de par cet état de fait, elle va pouvoir largement bénéficier des crédits d'impulsion débloqués par le Canton. De plus, grâce au questionnaire qu'elle a lancé, elle bénéficiera d'une photographie de ses besoins à temps « T », ce qui va lui permettre d'organiser son accueil avec une idée extrêmement précise des besoins. Le taux de retour de ce questionnaire devrait atteindre presque 40%, ce qui est très encourageant.

Il est encore à noter qu'une petite partie des dépenses liées à ces nouveaux lieux d'accueil est compensée par la facturation faite aux parents. Le barème est le même que pour les crèches, mais le prix de journée est différent. L'année prochaine les chiffres seront plus précis.

Un/e commissaire demande s'il est prévu de proposer des repas de l'écolier à la Halle Volta. M. Veya répond que cela dépendra des besoins. Dans l'immédiat, un accueil global avec repas n'est pas envisagé, mais ce lieu pourrait abriter un accueil pour les 12-15 ans, en fonction de ce que révéleront les questionnaires. Concrètement, cette occupation de la Halle Volta risque de poser quelques problèmes en termes d'occupation et de cohabitation dans les locaux.

Le Conseil général sera saisi d'un rapport d'information au sujet de l'accueil dans le courant de l'automne 2011.

550 Service de la Jeunesse

La fréquentation des « mercredivertissements » organisée par le Service est en légère diminution, mais la fréquentation des activités organisées par les sociétés locales qui apparaissent dans le programme est en hausse grâce à cette visibilité, ce dont on peut se réjouir. Dans l'ensemble l'organisation de ces mercredis est donc tout à fait satisfaisante.

Le Service de la Jeunesse continue également ses activités de quartier en collaboration avec d'autres organisateurs. Il a entre autres participé un programme national d'encouragement à la lecture pour les personnes migrantes en collaboration avec le Service de la cohésion multiculturelle, et grâce, en partie, à une subvention de l'ODM. Des activités ont été organisées pour la première fois durant La Plage des Six Pompes, dans le but d'aller là où sont les gens.

Au poste 3017700 Traitement du personnel en formation, l'augmentation est expliquée par l'engagement de deux nouveaux apprentis, dont un, de plus de trente ans bénéficie d'un salaire plus élevé, qui est en partie compensé par l'assurance chômage. Le service compte donc trois apprentis socio-éducatif. Il est à noter que ceux-ci travaillent également dans les structures d'accueil parascolaire, même si cela n'apparaît pas au compte 551.

Un/e commissaire demande des explications quant à l'augmentation des postes 3101200 et 3122200. M. Bédât explique qu'il faut plutôt prendre pour référence les comptes 2009 que le budget 2010, où ces postes étaient largement sous-évalués. Il note que pour le 3101200, il y a entre autres le programme des mercredis après-midi qui a été amélioré.

Au poste 3198500 Frais divers pour projets jeunesse, un/e commissaire demande des explications au sujet de son augmentation. M. Bédât explique qu'il s'agit de projets pour les jeunes qui sont soutenus par le Service. De plus, le Service va développer, grâce à un financement du Canton, (CHF 30'000.-) un projet de mentoring pour jeunes en difficultés (Alterconnexion).

Au poste 3650600 Activités jeunesse diverses, M. Veya répond à une question d'un/e commissaire en expliquant que l'augmentation est due

au fait que depuis plusieurs années la Ville subventionnait La Trottinette par un fonds, mais cette situation ne pouvait être viable à long terme. La Ville a donc décidé de budgéter un montant de CHF 18'000.- dans ses comptes de fonctionnement.

Pour les investissements, M. Veya nous informe que l'achat du bus est maintenu, mais la transformation de la salle de spectacle est reportée, ce que regrette le chef de service qui rappelle que c'est la 3^{ème} fois que cet investissement ne peut être budgété. La réfection de cette salle permettrait de pouvoir l'utiliser et de la louer, par exemple à des groupes pré-émergents dans le domaine de la musique.

Un/e commissaire demande comment a été trouvé le montant de CHF 53'000.- pour le bus. Est-ce parce qu'on a déjà un modèle en vue ? M. Bédât répond que non, mais que le montant se situe dans la moyenne de prix pour ce genre de véhicule.

115 Parlement des Jeunes

Pas de remarques des commissaires.

520 Service des Sports en présence de MM. Houlmann et Aeberhard

Pas de modification du budget 2011 par rapport à 2010, si ce n'est quelques détails et transferts de compte à compte.

Après une grande réorganisation de l'ensemble du Service, on assiste à une stabilisation du fonctionnement et du budget de celui-ci (centre 520, 521, 524 et 525) sous réserve d'un poste au 525. M. Houlmann note cependant que le Service au 520 a bénéficié d'un premier emploi pendant plus d'une année. Ce contrat s'est terminé depuis un mois, et les conséquences en termes de surcharge de travail sont déjà visibles. En effet, une augmentation du poste de secrétaire est demandée (de 60 à 100%) depuis plusieurs années, car il y a de plus en plus d'exigences en termes de transversalité et de rapports détaillés à rendre, des nouvelles manifestations à gérer (la Trotteuse, 34 cours de midi tonus, etc.). Cela a pour conséquence un travail administratif supplémentaire pour MM Houlmann et Aeberhard qui ont donc moins de temps pour le travail de fond.

En ce qui concerne l'état des infrastructures sportives de la Ville, un rapport d'information va arriver au Conseil général. Il y a un travail conséquent à faire pour réhabiliter les infrastructures sportives.

521 La Charrière, terrains, pistes, halles

Groupe 30. Ce poste a fortement diminué, suite au départ à la retraite de deux collaborateurs. Ces deux postes ont été remplacés par des personnes plus jeunes et qui sont colloqués dans des échelons inférieurs (fonctions différentes).

Au poste 3122100 Electricité-Eau-Gaz, M. Houlmann précise qu'il faut s'attendre à une augmentation de 5% du prix des diverses énergies. Cette information datant de quelques jours (suite à une analyse effectuée avec Viteos) elle n'est pas prise en compte dans le budget.

524 Piscine des Arrêtes

Au poste 4341000 Entrées, un/e commissaire demande quelques informations sur la baisse constatée. Celle-ci est constante depuis une dizaine d'années, et s'explique au vue du vieillissement du matériel et des meilleurs créneaux horaires gardés pour les sociétés sportives, afin qu'elles puissent toucher des subventions.

525 Piscine, patinoires des Mélèzes

Au poste 3157300 Entretien des installations, M. Aeberhard explique que l'augmentation de CHF 30'000.- est due aux frais d'entretien (service annuel) des nouveaux compresseurs installés en 2006. Pour des raisons inconnues ce montant pourtant indispensable n'avait pas été budgété dès 2007.

Au poste 3191000 frais d'administration et généraux, l'augmentation est due au fait qu'auparavant, les trois responsables d'équipes n'avaient ni bureaux ni poste informatique. Leurs nouvelles responsabilités nécessitent l'achat de nouveau matériel.

Au niveau des investissements, le dossier du Pavillon des sports a pris un retard « programmé » afin de pouvoir respecter le dispositif mis en place par le Canton pour obtenir une subvention de 20% au titre des bâtiments scolaires et sportifs. De plus, une subvention de

CHF 100'000.- pour la réhabilitation du bâtiment au niveau énergétique pourra être rajoutée.

Au sujet des crédits spéciaux, MM. Houlmann et Aeberhard expliquent que tout le dispositif mécanique de la planche de plongoir pour les 1m doit être changé, d'où le montant important prévu.

Concernant le drainage des terrains verts, M. Aeberhard relève que tous les terrains ont des dispositifs de plus de 30 ans, alors qu'un dispositif a une durée de vie de 25 ans. Cela implique que tous les terrains de la Ville ne sont donc plus drainés correctement. Le montant de CHF 30'000.- initialement prévu sur la base d'une estimation datant de 2003 pour la réfection du drainage d'un premier terrain est retiré des crédits spéciaux car il serait de toute manière insuffisant. Le Service vient de recevoir un devis d'une société spécialisée (il y a deux prestataires en Suisse) qui indique un montant de l'ordre de CHF 130'000.- par terrain pour ce type de réfection.

501 Bibliothèque de la Ville en présence du M. Humair

M. Humair et M. Veya donnent aux commissaires quelques informations sur l'avancée des travaux du groupe de travail Villes – Université - Etat qui réfléchit à l'avenir des bibliothèques du Canton. M. Humair rappelle que la Ville appelle de ses vœux une bibliothèque cantonale et universitaire sur trois sites et une meilleure répartition des subventions. A ce jour, et suite à la position prise par la conseillère communale de Neuchâtel en charge du dossier, les discussions sont dans une impasse. Pour cette raison, le Conseil communal a inscrit une somme de CHF 900'000.- (soit une augmentation de CHF 200'000.- de la subvention cantonale) à son budget, somme à laquelle la BV peut sans aucun doute prétendre. L'Exécutif a entrepris des démarches auprès du Conseil d'Etat afin d'obtenir enfin ce juste rééquilibrage du soutien cantonal. Cette demande de CHF 200'000.- ne représente que la première étape de ce processus.

Au poste 3150310 Restauration du patrimoine, M. Humair explique, pour répondre aux demandes de précisions d'un/e commissaire, qu'il s'agit d'un nouveau poste indispensable qui concerne la restauration du patrimoine audiovisuel qui peut se détériorer très rapidement. Il est donc important de bien planifier sa restauration, CHF 30'000.- par année et à long terme serait nécessaire, mais, tenant compte des contraintes

budgétaires, un montant de CHF 15'000.- a été inscrit. La planification de cette restauration est déjà faite.

Au sujet des investissements, concernant la borne automatique de prêt, M. Humair explique qu'il faut partir sur un système cantonal. Or, aujourd'hui, les travaux ne sont pas assez aboutis pour savoir quel système choisir. Cet investissement est donc retiré pour cette année, mais il faut garder à l'esprit que selon le système choisi, le montant de l'investissement pourrait être très supérieur. A noter que le projet de borne ne change rien à l'accueil. Cette facilité pourrait décharger le personnel de certaines tâches pour en accomplir d'autres (ex: la numérisation). Pas question de supprimer du personnel par ce biais.

502 Bibliothèque des Jeunes

Un/e commissaire relève l'outil remarquable qu'est cette bibliothèque, tant pour les particuliers que pour l'Ecole, ainsi que son bon fonctionnement. M. Humair précise que la BJ travaille en réseau avec les quatre centres de documentation des écoles.

La sous-commission termine ses travaux à 17h00. Les commissaires regrettent de ne pas avoir pu visiter la BV comme cela avait été prévu. D'une manière générale, ils regrettent le peu de temps à disposition pour échanger avec les divers chefs de services. Il est convenu que des visites des services seront organisées en dehors du temps imparti pour le budget et les comptes, rendez-vous sera pris ultérieurement.

Les commissaires remercient toutes les personnes qui ont participées à cette journée, pour leur disponibilités et les réponses apportées aux questions posées. Ils remercient également toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs des services concernés.

La rapporteure
Sarah Diaz

Annexes :

1. Tableau détaillé des subventions du 500
2. Tableau détaillé des subventions du 520

Budget 2011**520 SdS / Groupe 36 3657700**

Etat : 28 septembre 2010

Validé CC : XX

Numéro de compte	Libellé	Montant	Commentaires
365 7700	HCC + Puck d'Or (7 abonnements)	48'000.00	Déduire 10'000.- pour la glace
365 7700	FCC	10'000.00	Déduire 3'000.- pour les terrains
365 7700	La Trotteuse	15'000.00	
365 7700	Téleski Chapeau Râblé	10'000.00	
365 7700	Tennis Club	8'000.00	
365 7700	Badmington Club	5'000.00	
365 7700	SEP Olympic - Résisprint	5'000.00	
365 7700	Triathlon	2'000.00	
365 7700	Tour de Franche comté	12'000.00	
365 7700	Marche du Premier Mars	500.00	
365 7700	Salle d'escrime	1'000.00	
365 7700	Sportifs méritants	4'500.00	Repas et bons cadeaux
365 7700	Full Contact	2'000.00	
365 7700	Evénements ponctuels	27'000.00	
	Total :	150'000.00	

Budget 2011**500 AC / Groupe 36**

Etat : 20 octobre 2010

Validé CC le 20 octobre 2010

Numéro de compte	Libellé	Montant	Commentaires
365 1400	Fanfares, orchestre et chorales	68'500.00	Voir annexe 1
365 1610	AeS - TPR : création - formation	500'000.00	
365 1630	AeS - L'Heure bleue : saison	800'000.00	Total AeS : 1'300'000.-
365 1640	ABC	140'000.00	Total : + 20'000.- depuis 2009
365 1650	Bikini Test	120'000.00	Total : + 20'000.- depuis 2009
365 1660	Danse	25'000.00	Voir annexe 2
365 1800	Fondation du Musée paysan	126'000.00	Selon convention
365 2210	Autres activités culturelles et manifestations	170'000.00	Voir annexe 3
365 2220	NEC	20'000.00	
365 2230	CMC	8'000.00	
365 2320	Plage des six pompes	50'000.00	
365 2330	Premier Août	4'500.00	
365 2340	Fête de mai	0.00	Transfert au BSM charges et recettes
365 5200	Société de musique	27'500.00	16'200.- + 10% supp en 2004
			+ 2'100.- orgue et 7'500 heures musique
			transféré du 365 2210
365 6000	Maison Blanche	30'000.00	Selon nouvelle convention
365 6300	Ludothèque	21'380.00	

365 6400	Club 44	55'000.00	Augmentation de CHF 3'000.-
365 7000	Festival Amplitude	10'000.00	CHF 10'000.- par an x 2 ans
365 7710	Subvention exceptionnelle	11'330.00	Compensé par recette même montant
365 8100	Ecolades	10'000.00	CHF 10'000.- par an x 3 ans
	Total :	2'197'210.00	

Annexe 1**Fanfares, orchestres et chorales 365 1400**

Numéro de compte	Libellé	Montant	Commentaires
		Sur base budget 2007	
365 1400	Fanfare Croix Bleue	6'000.00	Base CHF 3'000.- + CHF 100.- par musicien
365 1400	Ass. des amis de la musique	9'000.00	Base CHF 3'000.- + CHF 100.- par musicien
365 1400	Musique La Persévérante	7'100.00	Base CHF 3'000.- + CHF 100.- par musicien
365 1400	Les Armes réunies	10'400.00	Base CHF 3'000.- + CHF 100.- par musicien
365 1400	Orchestre de chambre CdF	9'000.00	
365 1400	Ceux de la Tchaux	3'000.00	
365 1400	Accordéon	4'000.00	4 clubs * CHF 1'000.-
365 1400	Chorales	15'000.00	
365 1400	Evénements ponctuels	5'000.00	
	Total :	68'500.00	

Annexe 2
Danse 365 1660

Numéro de compte	Libellé	Montant	Commentaires
365 1660	Reso (Fête de la danse)	4'000.00	
365 1660	Festival Antilope	15'000.00	
365 1660	Événements ponctuels	6'000.00	
	Total :	25'000.00	

Annexe 3**Autres activités culturelles et manifestations 365 2210**

Numéro de compte	Libellé	Montant	Commentaires
365 2210	Concerts Serre 17 (O. Linder)	3'000.00	
365 2210	Fondation CMA	3'000.00	
365 2210	Théâtre de La Poudrière	8'000.00	Festival marionnettes
365 2210	Corodis	7'000.00	Aide à la diffusion
365 2210	Zap Théâtre	10'000.00	
365 2210	Corbak Festival	4'000.00	
365 2210	Fête de la musique - Subvention	5'000.00	
365 2210	Fête de la musique - Garantie déficit	3'000.00	
365 2210	BASIS	2'000.00	
365 2210	Artos	1'000.00	
365 2210	Asociation La Nèpe (Foire du livre LL)	3'000.00	
365 2210	Promotions Le Locle	2'000.00	
365 2210	Projet JOC (mini JOC)	10'000.00	
365 2210	Nouvel-An (A. Ben Hamida)	4'000.00	
365 2210	La Turlutaine	4'000.00	
365 2210	Evénements ponctuels	101'000.00	
	Total :	170'000.00	